

# ANOUX INFOS



**Journal N°30**

**1er semestre 2015**

# ETAT CIVIL-1er semestre 2015

**Mme LEFORT Fernande**  
Le 23 février 2015

**Mme BRUSSEAUX Jeanne**  
Le 08 Avril 2015

Sincères condoléances aux familles.



---

## INFORMATION CENTRE MEDICO SOCIAL (CMS)

A compter du Lundi 4 mai 2015, les professionnels seront à disposition durant les horaires d'ouvertures ci-dessous :

Lundi 14H00 à 17H00

Jeudi 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

En dehors de ces plages horaires, ces agents départementaux pourront être contactés :

- Mme PIERRET Corinne (assistante sociale) et Mme COLLIGNON Marie-Thérèse (puéricultrice), au Centre Médico-Social de Briey  
Avenue Albert de Briey 54150 BRIEY  
Téléphone : 03.82.46.23.98 – Fax : 03.82.46.38.51.

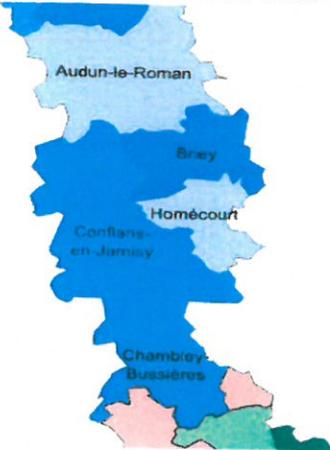
Communes concernées : ANDERNY, ANOUX, BETTAINVILLERS, MAIRY  
MAINVILLE, MONT BONVILLERS, SANCY et TRIEUX.

## Territoire d'intervention :

Canton de Briey  
Canton de Conflans en Jarnisy  
Canton de Audun-le-Roman  
Canton de Homécourt  
Canton de Chambley-Bussières  
Canton de Spincourt  
Canton de Etain

### Mais également :

Commune de Crusnes  
Commune de Fresnes en Woevre



## POUR NOUS CONTACTER

Notre équipe assure un accueil :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h30  
et de 13h00 à 17h00

Réseau Maillage du Pays de Briey  
7 bis Avenue J-F Kennedy

54 150 BRIEY

**Tel : 09 81 89 33 23**  
Mail : [secmaillage@gmail.com](mailto:secmaillage@gmail.com)

Accès au Réseau libre et gratuit

Association loi 1901



Réseau  
**maillage**  
Du Pays de Briey

# Réseau de santé et de Gérontologie.

Pour une meilleure coordination  
des soins à domicile



## Les MISSIONS

Prise en charge sanitaire  
et sociale globale et coordonnée  
afin de permettre le maintien à  
domicile

Soutien aux familles dans  
leur démarches et orientations  
en collaboration étroite  
Avec le service Personnes  
âgées / personnes handicapées  
du conseil général

Aide aux démarches  
en vue d'une entrée  
en maison de retraite



## POPULATION CONCERNEE



Le réseaux de santé Maillage  
s'adresse prioritairement à des  
personnes âgées fragilisées,  
souhaitant rester à leur domicile  
et répondant aux situations  
suivantes :

- Existence de pathologie chronique à l'origine d'une dépendance physique et/ou psychique
- Des personnes se trouvant dans une situation de rupture sociale

## CONDITIONS D'ADMISSION

Vivre à  
domicile

Être en perte  
d'autonomie

Pour être  
admis la  
personne  
doit :

Résider dans  
le ressort  
géographique  
du réseau

Être affiliée à  
la Sécurité  
Sociale

**Tel : 09 81 89 33 23**

## Piles usagées



Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter les piles usagées avec les déchets ménagers. Un container est à votre disposition en mairie, vous pouvez y déposer vos piles et accumulateurs usagés.

Nous vous demandons donc d'adopter un comportement responsable, face aux préoccupations environnementales, dues à la toxicité de certains déchets ménagers.

## Rappels

Après plusieurs plaintes, nous nous voyons obligés de rappeler à tous les propriétaires de chiens :

- Qu'ils sont priés de ne pas les laisser divaguer.
- Que les crottes ne doivent pas être laissées sur la voie publique, ni dans les lieux privés qui ne seraient pas ceux desdits propriétaires. **RAPPEL : les propriétaires de chiens peuvent trouver des sachets « Ramasse crottes » en mairie.**
- Qu'ils doivent veiller à faire cesser les aboiements intempestifs.

## Quelques numéros et adresses utiles

- Renseignements : 118 218
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre Anti-Poisons : 03 82 32 36 36
- Gendarmerie de Trieux : 17 ou 03 82 20 40 02
- Mairie d'ANOUX : 03 82 21 33 06
- Mairie de Briey : 03 82 47 16 00
- Ecole d'ANOUX : 03 82 21 25 42
- CRW (Contrat Rivière Woigot) : 03 82 21 22 12
- Centre des impôts : 03 82 47 12 12
- SIRTOM : 03 82 20 22 00
- Permanence sociale Tucquegnieux : 03 82 21 32 33
- TRESOR PUBLIC de Briey : 03 82 46 13 80



### Médecins :

- Dr MONCHOT (Mancieulles) : 03 82 21 23 19
- Dr BIGNOLAS (Briey) : 03 82 20 90 95
- Dr SAVERNA (Briey) : 03 82 46 13 54
- Dr WACH (Briey) : 03 82 20 90 95
- Dr BOURGUIGNON (Mance) : 03 82 20 08 21
- Dr DOLLARD WESTRICH (Tucquegnieux) : 03 82 21 22 05

## NOUVEAUX ARRIVANTS ET CHANGEMENT D'ADRESSE



Tous les changements intervenant dans la commune (arrivée, départ, changement d'adresse à l'intérieur de la commune) devront être signalés en mairie, afin d'éviter toute erreur au moment de l'envoi de facture ou de carte électorale. Nous vous rappelons que l'inscription en mairie est obligatoire avant toute inscription à l'école (un certificat d'inscription vous sera remis).



## ETAT CIVIL

Toute personne devant refaire sa carte nationale d'identité, est priée de déposer sa demande en mairie quelques semaines avant la date d'expiration, afin de ne pas être gênée par la délivrance tardive de ses papiers.

Nous vous rappelons que la demande doit être remplie en noir et en lettres majuscules.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, le passeport biométrique a été instauré. Quelques communes sont habilitées à traiter les demandes.

Notre commune n'en faisant pas partie, voici la procédure à suivre :

-Vous ferez vos demandes de passeport en mairie d'ANOUX comme d'habitude, nous vous remettrons les documents à remplir et la liste des pièces à joindre.

-Vous la déposerez en mairie de BRIEY ou de JOEUF sur rendez-vous, remplis, en y joignant les pièces nécessaires.

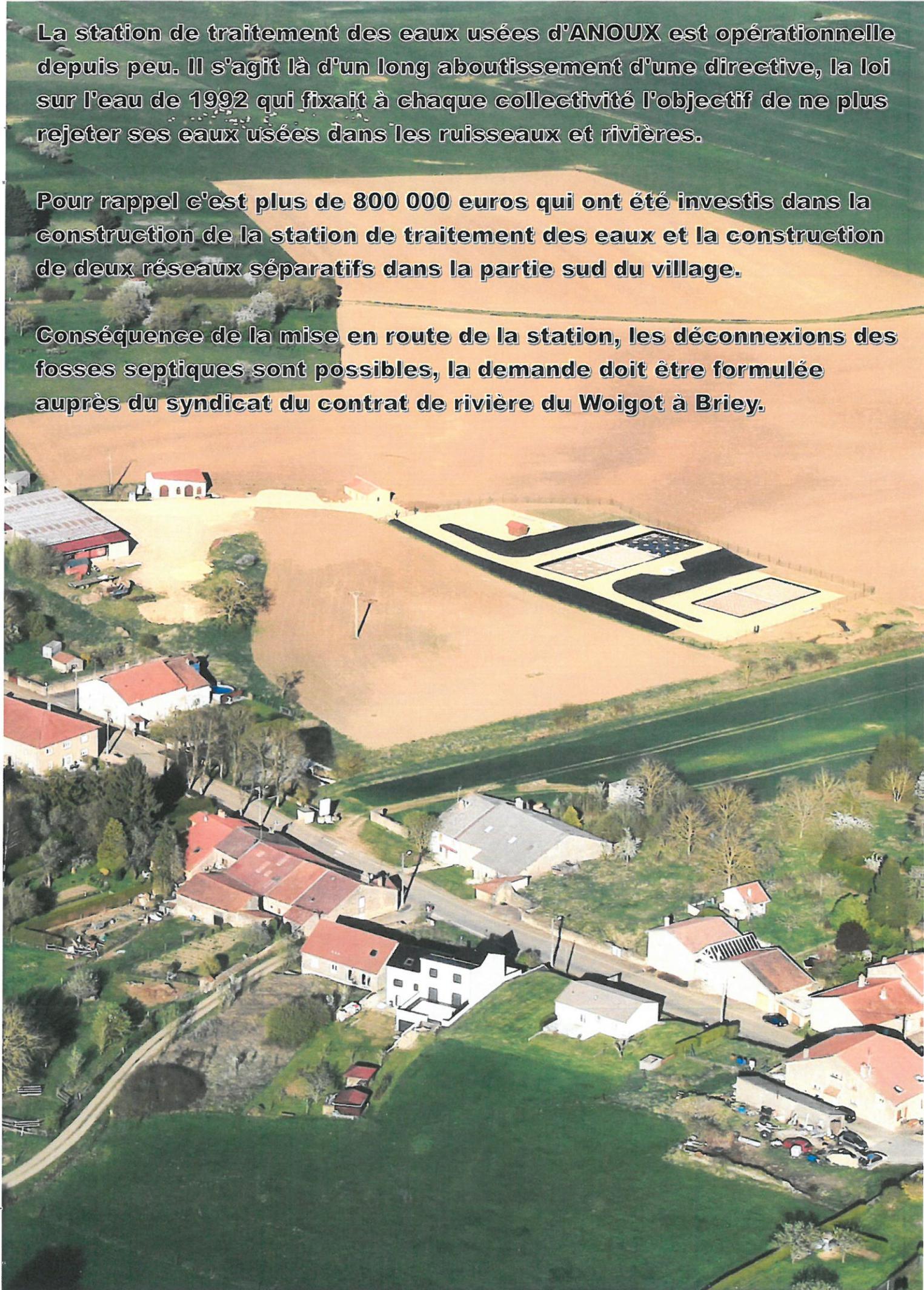
Suite à une information de la sous-préfecture, les **certificats d'hérédité** ne seront plus délivrés en mairie. Seul un notaire sera en mesure de les établir.

Les extraits d'actes de mariage, décès et naissance doivent être demandés dans la commune du lieu de l'évènement et non pas dans la commune du lieu de résidence.

**La station de traitement des eaux usées d'ANOUX est opérationnelle depuis peu. Il s'agit là d'un long aboutissement d'une directive, la loi sur l'eau de 1992 qui fixait à chaque collectivité l'objectif de ne plus rejeter ses eaux usées dans les ruisseaux et rivières.**

**Pour rappel c'est plus de 800 000 euros qui ont été investis dans la construction de la station de traitement des eaux et la construction de deux réseaux séparatifs dans la partie sud du village.**

**Conséquence de la mise en route de la station, les déconnexions des fosses septiques sont possibles, la demande doit être formulée auprès du syndicat du contrat de rivière du Woigot à Briey.**





# Commune de ANOUX

## Enfouissement des réseaux secs

### Plan de Situation

#### Rue Pasteur et Annexes Tranche 1

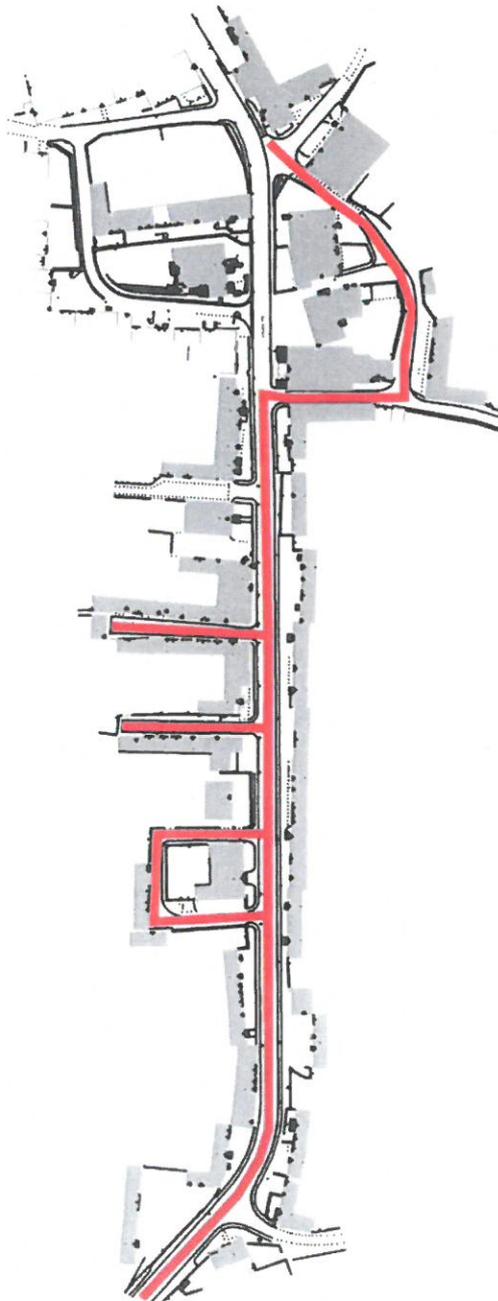
##### Enfouissement des réseaux

La première tranche de travaux d'enfouissements des réseaux secs de la commune démarrera au cours du deuxième semestre de cette année.

Un aboutissement après plusieurs années d'attente et de concrétisation de subventions

Les travaux concerneront la rue Pasteur, de la maison du berger à l'église, les rues du fer à cheval, des Vignottes, en Fournirue et la rue de l'Eglise.

Une réunion d'information avec les riverains concernés par ces travaux se tiendra en mairie prochainement.



## DOCUMENTS D'URBANISME

A compter du 1<sup>er</sup> juillet de cette année les demandes relatives au droit des sols (permis de construire, déclaration préalable de travaux importants) seront instruites par le service urbanisme de la communauté de communes créé et mis en place cette année suite au retrait des services de l'état. Seules les petites demandes de travaux resteront gérées par la commune.

## REALISATION DETRAVAUX

Il est rappelé que tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande et déclaration en mairie, qu'il s'agisse de travaux tels que toiture, façades, clôtures ou tout extension ou modification de la structure de l'habitation. Toute occupation du domaine public (trottoirs, usoirs) doit être également signalée à la mairie.

## FETE PATRONALE

La fête patronale 2015 se tiendra comme les années passées à l'aire de jeux en présence des forains JAMAIN et JACQUERAY toujours présents ainsi que du FEP, Comme l'an dernier le feu d'artifices sera tiré le samedi soir.

## REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens 2015 se tiendra le dimanche 8 novembre à partir de 12 h, Notre fidèle cuisinière sera à nouveau présente pour le plaisir de tous.

## LAVOIR

En collaboration avec la FONDATION du PATRIMOINE l'inauguration officielle des travaux du lavoir est prévue pour le vendredi 4 septembre 2015. A cette occasion une plaque sera posée sur le bâtiment.

## ACQUISITION D'UNE REMORQUE /CITERNE

Afin de permettre un arrosage des plantes et massifs de la commune dans de meilleures conditions la commune a procédé à l'achat d'une remorque citerne de 500 litres.

## RYTHMES SCOLAIRES

Les enfants d'ANOUX qui ont fréquenté le centre des troubadours à IMMONVILLE pendant cette année scolaire n'iront plus l'année prochaine. A la rentrée de septembre 2015, ils seront rattachés au périscolaire LES PETITS LOUPS de MANCE.

# MUSICALES 2015



## SON DEL SALON

Chanson cubaine actuelle, son cubano, airs de la havane.

Vendredi 10 juillet 2015 à 20H30

Place de la mairie.

*Concerts à venir*

« Cœur de chênes » : (Chorale de Sainte-Marie-Aux-Chênes) Samedi 10 octobre 2015

« L'échappée belle » : (musique d'Irlande) Samedi 21 novembre 2015



# CONCOURS DE PHOTO



La Mairie d'Anoux organise un concours de photographie sur le thème « **représentation d'Anoux** »

Selon vous, votre village serait caractérisé par son église ? Son école ? Sa mairie ? Les éoliennes ? Son lavoir ? Sa fête patronale ? Ou par autre chose... ? Exprimez-vous à travers votre objectif !!!

Fin du concours : **15 octobre 2015**

## 1. conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants d'Anoux

Ce concours sera divisé en deux catégories :

- les plus de 18 ans
- les moins de 18 ans

Tout participant devra faire parvenir sa photographie par mail à l'adresse suivante : **mairie.anoux@wanadoo.fr**

Le fichier envoyé devra être au format JPEG, d'une résolution minimale de 72dpi, pour une taille minimale de 700x700 pixels. (Si la photographie est une photographie argentique, déposer le tirage en mairie.)

Toute la famille peut participer à hauteur d'**une seule photo par personne** et en être lui-même l'auteur.

Chaque photographie sera mentionnée du **nom, prénom, adresse et âge** du participant.

La photographie devra être en rapport avec **le thème**.

*Les photographies ne pourront en aucun cas porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'intégrité des personnes physiques ou morales.*

**La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents.** Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Tout dossier incomplet, non conforme ou arrivé hors délai sera rejeté.

## 2. critère d'attribution

Un jury composé de 4 personnes devra évaluer et voter pour la photographie gagnante du concours en se basant sur 3 critères :

- qualité de la prise de vue
- originalité
- respect du thème

## 3. attribution du lot

### Concernant les + 18 ans

- la photographie gagnante se trouvera en couverture du prochain Info Anoux et recevra une récompense de 50 €
- le deuxième une récompense de 30 €
- le troisième : une récompense de 20 €

### Concernant les – 18 ans

- la photographie gagnante se trouvera au dos de la couverture Info Anoux et recevra une récompense de 50 €
- le deuxième une récompense de 30 €
- le troisième une récompense de 20 €

Week-End :



28 février au 1er mars 2015

Il est 13h30, les chefs finissent de tout préparer avant l'arrivée des enfants à 14h. Au programme : jeux, répétition du théâtre, progression personnelle et temps spirituel.

A 14h, les parents commencent à amener les enfants, une vingtaine de louveteaux et jeannettes entre 8 et 11 ans qui sont prêts à passer un week-end plein de surprises !



Pour profiter de cet après-midi avant de commencer les répétitions de théâtre nous les avons amené au parc de jeux, ce fut une franche réussite !



Mais il faut aussi travailler, voici l'heure de s'entraîner pour notre représentation théâtrale ! Une histoire mêlant Tintin faisant le

tour du monde et ses fidèles assistants, les lapins crétin.



Après un bon repas où les enfants ont prié et ont eux-même confectionné leur croques-monsieurs, il est temps d'aller se coucher en écoutant l'histoire de la « Légende du Grand Arbre ».

Le lendemain est consacré à la pédagogie des louveteaux et jeannettes : chaque enfant doit choisir des projets qu'il voudra développer dans l'année, avec l'aide des chefs bien entendu !

Mais voilà que les parents reviennent chercher leurs enfants, une chose est sûre, c'est qu'ils ont passé un week-end mémorable ici à Anoux, ils nous l'ont dit... 😊

Toute l'équipe d'animation remercie Monsieur le maire pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes du village.

Léa Di Benedetto, cheftaine louveteaux-jeannettes

# Carnaval à Anoux

Vendredi 6 février, à partir de 14H00, tous les enfants de l'école d'Anoux ont fêté le Carnaval. Presque tout le monde était déguisé: il y avait des princesses médiévales, des pirates, un chevalier, un cow-boy, un lapin, un boucher, une sorcière des pompiers, des clowns, un fantôme, des princesses, sans oublier Hulk et Batman.

Les mamans avaient confectionné des beignets et des gâteaux et l'association des «Ptits Loups» nous avait offert la boisson.

Nous avons commencé par présenter des saynètes en rapport avec nos costumes par petits groupes, puis nous avons dégusté un excellent goûter.

De retour en classe, nous avons organisé le concours du plus beau déguisement: c'est Claire la danseuse de Flamenco qui a gagné.

Nous avons passé une très bonne après-midi !

La classe des CE1-CE2 de l'école d'Anoux



# Notre sortie à Bonzée

Jeudi 7 mai 2015 à 8H50, toute l'école est partie à Bonzée dans la Meuse pour travailler sur la forêt.

Trois mamans nous accompagnaient en plus des maîtresses et d'Audrey : Mmes Bausch, Lauriol et Perrin.

Arrivés sur place, deux animatrices nous attendaient : Mélodie et Pauline.

Le matin, nous sommes rentrés dans la forêt à la recherche d'indices pour trouver quel animal était Kiko. Nous avons construit des nids, recherché des empreintes et des insectes.

Un peu avant midi, nous avons découvert le terrier de Kiko et résolu l'énigme... Il s'agissait d'un blaireau.

A midi, nous étions affamés et nous avons dévoré notre pique-nique assis sur des troncs d'arbres.

L'après-midi, Pauline nous a fait découvrir les différents arbres de la forêt, leurs feuilles et leurs fruits et elle a organisé des jeux pour voir si on avait tout retenu. Nous avons tous beaucoup aimé cette sortie où nous avons appris tant de choses.

La classe de CE1-CE2 de l'école d'Anoux



# Goûter de pâques



Le goûter de pâques a été offert par l'association des « P'tits loups ».



# UN CIRQUE A ANOUX

Nous avons accueilli le cirque « La ménagerie » au terrain de basket d'ANOUX.



Même si le cirque n'était pas si grand, les enfants ont eu tout de même la joie de pouvoir, ensemble, porter un grand boa.

# Commémoration



Comme chaque année, la commune a commémoré la cérémonie du 08 mai. Les élus, accompagnés de quelques habitants du village et des enfants de l'école élémentaire se sont rendus au Monument aux Morts, afin d'y effectuer une petite cérémonie. Après le discours du Maire, les enfants ont entamé la Marseillaise.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie dans la salle polyvalente d'ANOUX et les enfants se sont vus offrir des friandises.

# ARCHIVES

## ANOUX

« APRES LA DERNIERE CUITE »



Ces petits tonneaux, réalisés par les frères Dorrión d'Anoux, ne devront pas sonner creux cette année : en effet, le bouilleur de cru vient seulement de démonter son alambic. Il vient de nous déclarer avoir distillé le chiffre record 2.132 litres contre 595 litres en 1952. A cette occasion M. Loesel vient de faire don de 50 fr. à l'œuvre du Foyer Rural. Remerciements.

19 Février 1953

## ANOUX

### ORGANISATION DES BATTAGES

Afin d'éviter les inconvénients pouvant résulter, pour les usagers, du fonctionnement de tous les moteurs électriques, interruptions de courant détérioration du matériel, un tour de roulement doit être observé pendant la période des battages 1951-52.

Les usagers agriculteurs suivants : MM. Botte Jean, Collignon Fernand, Harmand Paul, Demaison Paul, Loesel Jean, Schimtt Jean-Pierre, Nez Maurice ne pourront utiliser leur moteur électrique que les jours pairs. Les jours impairs étant réservés à tous les autres cultivateurs.

26 SEPT 1951

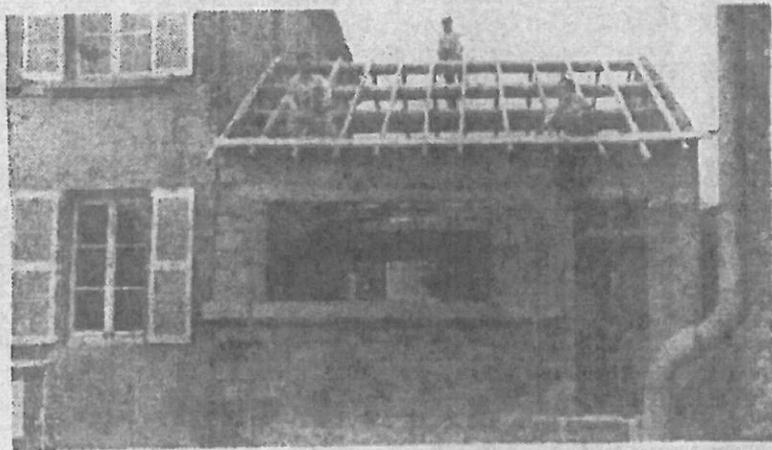
## ANOUX RALENTISSEZ...

La circulation routière actuelle bat de loin celle d'avant-guerre ; c'est alors que va se poser le cuisant problème du développement routier, conséquence de la fabrication en grande série. En attendant, les accidents survenus à la suite des infractions au code de la route se multiplient. La rue principale d'Anoux, avec sa forte déclivité, connaît de fréquent excès de vitesse. Cette fâcheuse disposition des rues en cul-de-sac, drainant tous les capricieux ébats enfantins vers l'unique et principale artère, ainsi que la récente rentrée des classes devrait inciter chaque chauffeur à la prudence. Bientôt, les panneaux de signalisation de vitesse et de signalisation d'écoles vont jalonner la voie publique : mais des maintenant, soyez maître de véhicule et que, devant la vie d'un bambin, le mot « assurance illimitée » vous répugne.

29 SEPT 1951

# ARCHIVES

## ANOUX PRÉAU SCOLAIRE



Une nouvelle construction scolaire est en cours de réalisation. Les travaux de maçonnerie et de charpente sont activement menés par l'entreprise Leuyet-Fidanza.

### Nouvel horaire

En raison du nouvel itinéraire des cars : Metz, Briey, Longuyon, desservant maintenant Norroy-le-Sec, les Rapides de Lorraine passeront dorénavant à la chapelle d'Anoux à 8h35 et 18h40 dans le sens Metz-Longuyon. A 8h50 et 15h39, dans le sens Longuyon-Metz. Ces services fonctionnent tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

Les mineurs retraités doivent percevoir leur pension trimestrielle pour le 28 décembre au plus tard.

19 DEC 1951

## ANOUX

### Bel exemple de probité

Un appareil de photo : L. J. Club. Lumière du format 24X36 d'une valeur de plus de 12.000 fr. vient, dès sa découverte sur les bas-côtés de la 52 bis, d'être déposé en mairie. Le propriétaire s'est fait connaître, et va rentrer en possession de son bien. Félicitation à M. Malogne pour son bel acte de Probité.

20 Juin 1953

## ANOUX Sérieusement touché



Le lourd camion qui, après avoir percuté deux arbres, le soir du Nouvel-an, se cabra en travers de la route. Sortirent de la cabine : M. R. MARTI, de Ban-Saint-Martin (indemne) et M. G. BERTRAND, de Verny (Moselle), légèrement blessé.

16 Janvier 1953

### Le dépôt a pris fin

Le billet de 1.000 fr., trouvé voilà un an et un jour, devenant la propriété du trouveur, vient d'être remis à M. René Borre. Ce dernier s'est empressé d'en faire don, par moitié, à la Caisse du Foyer Rural et à la Caisse des P. G. d'Anoux. Remerciements.

**Trouvaille.** — Une paire de socquettes d'enfant est à réclamer en Mairie.

23 AVR 1953

## Débîts de boissons à ANOUX

Un célèbre acteur de cinéma (Jean CARNE) disait « Qui n'a jamais fréquenté et levé le coude dans un « rade » (café) de campagne, n'a pas connu grand-chose ». Peut- être excessif mais combien représentatif d'un certain mode de vie qui tend à disparaître, s'il ne l'est déjà.

Ce n'étaient pas les mêmes litanies que l'on y chantait, mais comme l'Eglise, le café, du village était une institution. Jadis (et même) peut être encore aujourd'hui), le bistrot était la seule sortie que pouvait se permettre des gens qui travaillaient dur toute l'année, un endroit où retrouver les amis, oublier la fatigue et les tracasseries de la vie !

A ANOUX, certains se souviennent encore du café DAMGE qui se trouvait à l'actuel N° 26 de la rue Pasteur ou encore du dernier bistrot du village exploité de longue date par la famille « NEZ », il était situé en face de l'Eglise au 25 Rue Pasteur.

Après Madame Marie NEZ, le café fut exploité par Raymond LOESEL (1966), Paul ROUYER (1969), Jean- Marie MESSEMBOURG (1971) et enfin Claude BARDON (1980) qui en plus fut le dernier exploitant, l'établissement ferma définitivement au cours des années 1980.

Or, s'il n'y a plus aujourd'hui de café au village, l'on se rend compte en épluchant les archives, qu'ANOUX a accueilli jadis un nombre important de débits de boissons. Dans la dernière moitié du 19ème siècle, sur une période allant de mai 1856 à novembre 1891, on enregistra 7 demandes d'ouverture de café.

6 mai 1856 : Sieur MARTIN Antoine

16 juillet 1858 : Sieur MEMBRE Victor

22 octobre 1858 : Sieur LECOMTE Jean- François

3 février 1862 : Sieur ARNOULD Jean- Pierre

4 février 1862 : Sieur AMBROISE François

8 mars 1870 : Sieur TONEN Antoine

28 novembre 1891 : Melle ROBERT Marie- Catherine

### **Les 7 demandes furent accordées par la Préfecture**

10 février 1903 ADAM François Eugène

1<sup>er</sup> avril 1908 GAUZELIN Charles

8 mars 1909 BAUSCH Pierre

1<sup>er</sup> avril 1909 STEFF Léopold

8 mai 1909 HARO Auguste

22 août 1910 BARONE Thérésa

Là par contre, on ne sait pas si toutes ces demandes furent accordées mais avec les établissements qui devaient déjà fonctionner, cela faisait pas mal de débits de boissons pour un petit village, qui à cette période comptait en moyenne plus ou moins entre 350 à 400 habitants.

Toutes ces demandes d'ouverture font état de la « Rue Principale », il n'existait pas à cette époque de numérotation d'habitations, on ne peut pas situer l'emplacement exact de ces débits de boissons, à part un établissement qui se trouvait entre le N° 28 et le N° 32 de l'actuelle « Rue Pasteur » (cette maison a été détruite et remplacée par un hangar agricole).

Avant sa destruction, sur la façade, on pouvait encore y lire en lettres bleues « Chez Mathieu dit Vincent Cabartier et Marchand de ..... ». On ne pouvait pas lire la suite, le crépi était tombé !!!!!

Certains anciens du village affirmaient que cette habitation avait été il y a fort longtemps, un relais de diligences.

Jadis, la plupart de ces débits de boissons se situaient dans de simples maisons, la salle à boire se trouvait dans une petite pièce ou chambre inutilisée, souvent dans la cuisine.

L'aménagement était sommaire et le matériel désuet, une table, quelques chaises ou bancs et quelquefois un modeste comptoir fait d'une planche et de deux tonneaux (Daniel Bontemps. Vie traditionnelle d'autrefois en Lorraine)

En général, on ne servait dans ces cafés que de la bière, du vin et surtout de l'eau de vie.

Plus tard vinrent les spiritueux et apéritifs, surtout l'absinthe, cet alcool dangereux qui rendait fou !!!!!

Entre la fin du 19ème siècle et le début du 20ème, l'alcoolisme était un fléau.

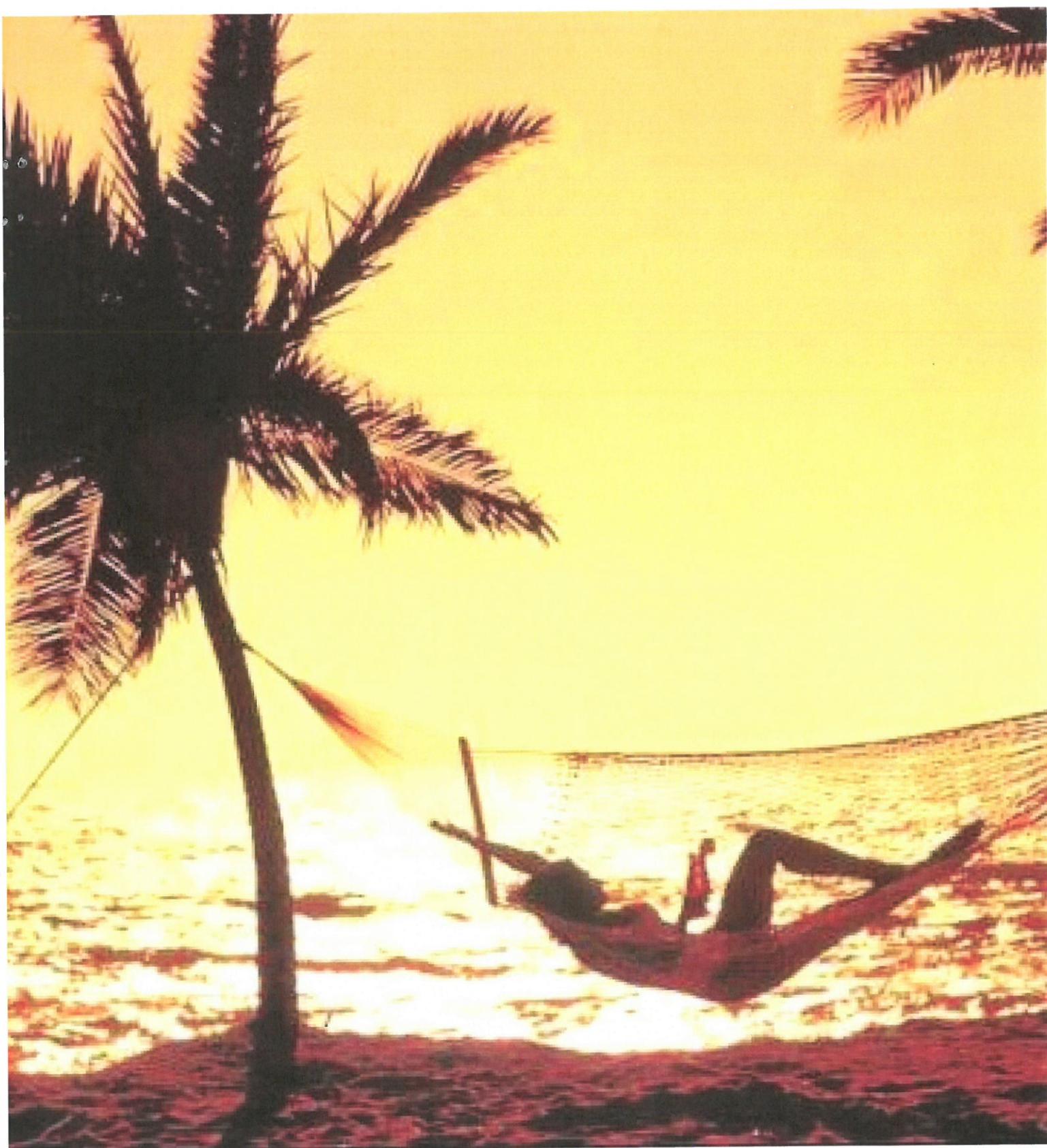
Dans leurs monographies de 1888 rédigées par les instituteurs, beaucoup signalent un alcoolisme assez importante conséquence d'un trop grand nombre de débits de boissons. L'un de ces instituteurs concluait « trop d'enfants d'alcooliques ont un manque presque complet d'intelligence voir d'idiotisme chez quelques un »

Un autre chiffrait la quantité d'alcool absorbé par certains de 7 à 8 « rasades » d'eau de vie par jour soit l'équivalent d'un peu plus d'un demi- litre !!!!! Toujours d'après l'historien Daniel BONTEMPS, en bien des localités, cela n'avait rien d'exceptionnel.

Heureusement aujourd'hui, l'alcoolisme, même s'il n'a pas disparu est quand même en très nette régression.

Hélas nos petits bistrot de campagne ont presque tous fermé mais laissez- moi tout de même regretter mon petit café en face de l'Eglise, sa convivialité et la franche gaieté qui y régnait certains soirs, laissez -moi regretter parties de quilles, les jeux de cartes, le 4.21 au comptoir, laissez – moi regretter les anciens qui tapaient la belote en râlant car la musique était trop forte et le baby- foot trop bruyant en fin laissez- moi regretter ces interminables discussions où autour de nos bières nous refaisons le monde.

Pour en terminer, laissez- moi vous dire que quand même : boire un petit coup c'est agréable..... A condition de ne pas en abuser !!!!!!!



### Conception et réalisation

Mme MAGAGNA Audrey

Mr BERG André

Mr SCHMITT Pierre

Mme SUC Marielle

Mlle DI BENEDETTO Léa

Mme PEZZETTA Estelle